

TABLEAU DE SYNTHÈSE SUR LE CALCUL DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

CONTRATS	INCLUS DANS L'EFFECTIF
CDI à temps plein ou partiel	OUI
CDD à temps plein ou partiel (sauf dans le cas d'un remplacement)	OUI
Salariés temporaires	OUI
Intermittents du spectacle	NON
Contrat de professionnalisation en CDI jusqu'à la fin de l'action de professionnalisation	NON
Contrat de professionnalisation après l'action de professionnalisation	OUI
Contrat de professionnalisation en CDD	NON
Contrat d'apprentissage	NON
Parcours emploi compétences – CUI – CDI ou CDD jusqu'à la fin de l'aide financière	NON
Parcours emploi compétences – CUI – CDI ou CDD après le versement de l'aide financière	OUI
Mandataires sociaux assimilés salariés ou non	NON